

Le référentiel

du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Seine-Maritime

Typologie : Espace public

Commune : Ambrumesnil, 450 hab

Concepteur : Guy CURTET (BET VRD)

Maître d'ouvrage : commune

Coût travaux : 1 434 535 € TTC

Date livraison : 09/2005

Coeur de bourg

Création d'une place,
d'un commerce et d'une salle polyvalente



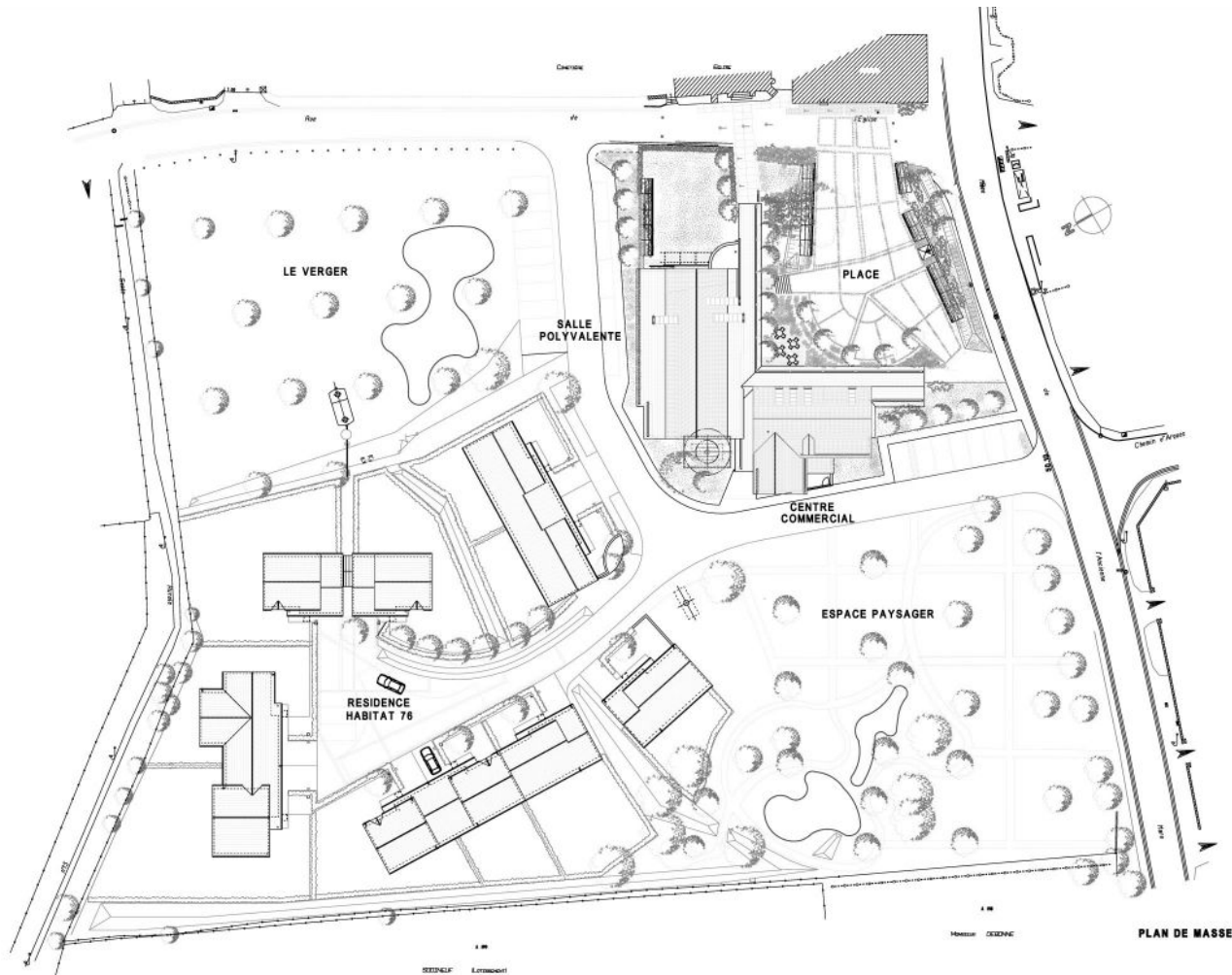
L'opération de restructuration d'Ambrumesnil, petite commune de 450 habitants, a totalement révolutionné le bourg en lui redonnant un coeur, voire "une âme", comme l'affirmait Madame le Maire à l'occasion de l'inauguration en septembre 2005. Un véritable "coeur de bourg" a été mis en place, qui fait le lien entre l'extension urbaine nouvelle et le village traditionnel existant, prouvant ainsi qu'un village rural peut s'agrandir et accueillir de nouveaux habitants dans un cadre de qualité offrant les équipements nécessaires à la vie quotidienne des familles.

Création d'un nouveau centre

À l'origine du projet, il y avait la volonté communale de créer un lotissement de logements aidés (dix logements, Habitat 76) en centre bourg. Parallèlement, la création d'une salle des fêtes était nécessaire.

Un travail de réflexion sur l'urbanisme a été mené avec l'architecte, Guy Curtet, et c'est bien une complète refondation qui a été mise en oeuvre : le parvis de l'église et de la mairie mitoyenne devient le centre de l'opération.

Sur une ancienne parcelle de prairie, le nouvel espace public accueille ainsi une salle polyvalente de 127 places, un commerce multiservice de type superette et un café, lieu de convivialité et de rencontres de la commune. Une galerie de communication ouverte sur l'espace public relie ces équipements tout en protégeant les usagers des intempéries. Le projet a nécessité la création de voiries reliant le nouvel équipement et le quartier d'habitat créé.



L'espace du parvis

Le cœur de ce nouveau cœur est la place du parvis, en forme de trapèze et en légère déclivité. Cette pente apporte une certaine dynamique à l'espace public et permet de donner une dimension monumentale et magnifiée à l'église en grès et la mairie, ancien presbytère du XVII^{ème} siècle en brique rose, qui le dominant. La place est recouverte de pavés de rue traditionnels en harmonie avec le soubassement de la mairie et les pierres de l'église. Un talus en gradins de brique rouge la ceinture et soutient des plantations, rappelant les maçonneries de l'équipement municipal. Le choix du mobilier urbain et le design des pergolas en acier apportent une sophistication au site.



Une architecture « référencée »

Le parti architectural des bâtiments créés (commerce et salle polyvalente) est souligné par la galerie de communication. Les poteaux de bois soutenant la charpente recouverte d'ardoise sont posés sur des dés maçonnés, à l'instar de l'architecture locale. Le dessin très élégant et acéré des lucarnes donne enfin la « contemporanéité » du vocabulaire, qui échappe au pastiche.

La salle s'inscrit dans la même logique : une architecture moderne inscrite dans un passé bien compris. Son toit en avancée protège un balcon rendu accessible par un escalier extérieur. On évoque ici les bâtiments cauchois et leur queue de geai, mais aussi l'architecture anglo-normande par la structure de la charpente apparente.



Le respect du site

Tout l'aménagement s'inscrit dans un écrin végétal, avec la volonté de prolonger les particularismes du village dont le paysage présente une forte homogénéité. L'aménagement paysager tisse un cadre végétal entre les différents éléments, redonnant une grande cohérence au site, qui semble avoir toujours été là. Le propos de l'architecte revendique une certaine humilité, pour mettre en scène les potentialités existantes du site. De fait, le projet présente, tant dans son organisation spatiale que dans son traitement, une volontaire sobriété et une réelle qualité.